Planning de formation
Ambulancier-ère diplômé-e ES
Volée 2022-2025
Cycle 2 - 26.02.2024 - 04.07.2025

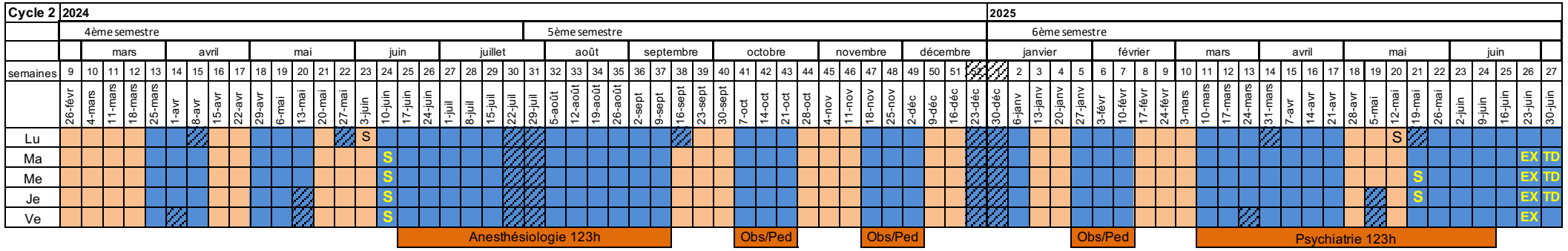

Le Cycle 2 débute le 26 février 2024 et s'achève le 4 juillet 2025.

Cours en école
La rentrée a lieu le 26 février 2024. 40h de cours par semaine

Formation pratique dans un service de sauvetage (ambulance)
La première période de pratique, dite C2-1, d'une durée de 60 jours de 12h = 720h, est planifiée entre le 25 mars et le 6 décembre 2024.
La deuxième période de pratique, dite C2-2, d'une durée de 60 jours de 12h =720, est planifiée du 6 janvier au 13 juin 2025
Les horaires sont à définir selon l'organisation de chaque service.

Stages spécifiques
Le stage en anesthésiologie est composé de 3 semaines de 41h = 123h.
Le stage en obstétrique ou pédiatrie est composé de 3 semaines de 41h = 123h.
Le stage en psychiatrie est composé de 3 semaines de 41h = 123h.

Interruption de cours
La période du 11 décembre 2023 au 23 février 2024 permet aux étudiants de remédier aux évaluations manquées, de trouver un employeur et/ou de travailler en service d'ambulance en qualité d'ambulancier en formation.

Vacances
Les dates de vacances sont individuelles. Elles sont fixées d'entente avec le responsable du service en dehors des périodes de cours et de stages spécifiques.